



Jeune  
Chambre de commerce  
de la Mauricie

## GRILLE D'ÉVALUATION DES PROJETS

### GALA JCCM

Entreprise de l'année  
Édition 2009-2010

---

#### Description des candidatures admissibles :

- Membre en règle (18 – 40 ans / ayant payé sa cotisation) de la Jeune Chambre de commerce de la Mauricie;
- L'entreprise se situe sur le territoire de la Jeune Chambre de commerce de la Mauricie.

#### **Vous devez soumettre votre présentation qui doit comporter les éléments suivants :**

- **Vos réponses touchant les critères énumérés à la page suivante;**
  - **Une description de l'entreprise** (mission, date de fondation et d'acquisition, nombre d'employés, nombre d'années d'exploitation, régions couvertes, segments de marché, clientèle cible, etc.)
  - **Un bilan financier;**
  - **Tout autre annexe jugée pertinente (revue de presse, photos, vidéos, etc.)**
- le document doit être dactylographié à un interligne et demie;
  - toute image jointe sous format informatique pourra être présentée ou utilisée afin de vous représenter au cours du Gala de cette année ou de l'an prochain;

Bon travail à tous et toutes!

# CRITÈRES D'ÉVALUATION

## 1. DÉFINITION DES CRITÈRES

- **Performance** : Description du marché. Indice de croissance et rayonnement des ventes. Bilan financier démontrant sa rentabilité et sa bonne structure financière.
- **Implication et Éthique sociale** : Implication de l'entreprise dans la communauté, avec les organismes régionaux soit par des dons, des commandites ou du temps de bénévolat. Par exemple, l'entreprise emploie des gens de la communauté, fait la promotion des artistes et artisans de la région et/ou contribue à enrayer l'exode des jeunes. Dans un esprit de responsabilité sociétale, l'entreprise est sensibilisée des conséquences sociales et environnementales de ses activités et le démontre par des actions concrètes.
- **Profil entrepreneurial**: Le gestionnaire ou l'équipe de gestion possède les connaissances, les compétences ou l'expérience suffisante et pertinente liée au domaine d'activité de l'entreprise; connaissances et habiletés acquises à travers les formations et les expériences passées, leur permettant de réaliser efficacement leurs tâches. Les aptitudes du gestionnaire ou de l'équipe de gestion ont été clairement démontrées : caractéristiques psychologiques du promoteur en matière de champs d'intérêts, de traits de personnalité, d'attitudes, et de valeurs lui permettant de s'adapter aux réalités entrepreneuriales.
- **Innovation et Originalité**: L'entreprise se distingue par ses méthodes de pratiques et de styles de gestion par rapport au marketing, aux ressources humaines, aux finances, au service à la clientèle et aux nouvelles technologies.
- **Vision** : L'entreprise possède des perspectives de développement; elle souhaite augmenter son rayonnement, développer sa clientèle cible, ses activités, etc. Elle entreprend des actions en ce sens.

## 2. QUALITÉ DU DOCUMENT DE PRÉSENTATION

Dans ce volet, on s'intéresse à la qualité du document soumis au jury, en l'occurrence **de la présentation de l'entreprise**. Le style de rédaction (orthographe, phrases claires et concises, enchaînement logique et cohérent), une mise en page judicieuse, la propreté du document l'originalité de la présentation du document sont des éléments dont le membre du jury peut tenir compte pour apprécier la qualité des documents soumis.

## 3. APPRÉCIATION PERSONNELLE

Un dernier critère sera utilisé pour l'évaluation finale du dossier de candidature. Il s'agit de l'**Appréciation personnelle**. Dans ce dernier volet, le membre de jury est appelé à indiquer son appréciation à l'égard du candidat dans sa **globalité**. Cette appréciation est personnelle, nous laissons ainsi toute latitude au membre du jury pour la juger.